Consentement et Traitement de vos données personnelles

En sélectionnant “j’accepte que mes données soient utilisées D.VISU D.SIGN avant soumission de chaque formulaire, j’autorise D.VISU D.SIGN à me contacter de façon personnalisée à propos de ses services pour développer mon business. Vos données personnelles ne seront jamais communiquées à des tiers. Vous autorisez explicitement le stockage et le traitement de vos données dans le but de vous faire connaître nos services. Vous autorisez :

* D.VISU D.SIGN à vous contacter pour toute relation commerciale
* D.VISU D.SIGN à vous communiquer des informations personnalisées sur nos services
* Notre solution de Marketing (Google Analytics) à stocker les informations concernant votre parcours de navigation et vos téléchargements de plaquettes sur le site www.spigao.com de façon à segmenter nos listes de contacts et à vous adresser uniquement les communications pouvant avoir un intérêt pour votre entreprise, de façon personnalisée. Ces données comportementales sont stockées au sein de la solution Google Analytics.
* Retrait du Consentement concernant vos données personnelles

**Droit d’accès à vos données personnelles**

Vous disposez d’un droit d’accès, de modification et/ou de suppression des données vous concernant à tout moment en contactant notre service informatique :
Par voie postale : D.VISU D.SIGN 759 chemin de deymié – 82000 Montauban accompagné d’une copie d’une pièce d’identité. Idéalement, en recommandé avec accusé de réception.
Sur place dans nos locaux : avec présentation d’une pièce d’identité. La CNIL précise : « Il est possible de se faire accompagner par la personne de son choix. La consultation doit durer suffisamment longtemps pour prendre note commodément et complètement. Il est possible de demander une copie des données ».
Le responsable du fichier dispose d’un délai de réponse maximal de 2 mois à compter de la demande, qu’elle ait été exercée par voie postale ou sur place. La CNIL précise : « Si la demande est incomplète (absence de la pièce d’identité par exemple), le responsable du fichier est en droit de demander des compléments : le délai est alors suspendu et courre à nouveau une fois ces éléments fournis ».
Les limites au droit d’accès sont précisées sur le site de la CNIL .